

Le coût de la vie

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **17 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aucun communiste n'a été admis à faire partie du comité directeur. La majorité du congrès ayant exprimé l'avis qu'il fallait en finir avec les discussions byzantines et aborder avec netteté un travail syndical méthodique et constructif.

Russie. Dans le n° 4 de la *Correspondance internationale*, Dogadov, le secrétaire du comité central panrusse des syndicats, publie un article sur la situation des syndicats russes. Selon cette source, la Fédération syndicale russe comprend en ce moment un effectif de 6,036,000 membres contre 4,547,000 en 1923. Il y a 391,000 ouvriers et employés non organisés, soit donc 8 %. La faible proportion que représente le nombre de travailleurs organisés par rapport à la population totale de la Russie (environ 130 millions), doit être mise sur le compte du fait que la plus grande partie de la population est composée d'éléments ruraux inorganisés.



Bibliographie

Les conditions de vie des ingénieurs et des chimistes. Continuant la publication de ses intéressants travaux, le Bureau international vient d'éditer un ouvrage consacré aux conditions d'existence des ingénieurs et des chimistes. Pour l'élaboration de ce rapport, des renseignements ont été réunis dans 25 pays d'Europe et d'outre-mer. Les questions ont trait à :

1° La signification des termes « ingénieur » et « chimiste » ; les moyens d'obtenir et de protéger ces titres. 2° Les conditions d'accès à la profession, c'est-à-dire le placement et le marché du travail ; la gravité du chômage et la situation des chimistes et des ingénieurs étrangers. 3° Le contrat de travail des ingénieurs et des chimistes, y compris les dispositions relatives aux secrets industriels et à la concurrence déloyale, qui constituent une caractéristique des contrats des ingénieurs. 4° La durée et les conditions du travail. 5° Les traitements, etc., y compris les questions qui se rattachent à la propriété des inventions et des découvertes, questions qui présentent une importance considérable pour les travailleurs intellectuels et les techniciens de l'industrie. 6° Les institutions de prévoyance qui sont à la disposition de ces travailleurs. 7° Les problèmes d'organisation professionnelle. 8° Les vœux des ingénieurs et des chimistes.

Cet ouvrage peut être obtenu du B.I.T. pour le prix de fr. 1.75 suisses.

La législation internationale du travail. Le n° 7 des *Cahiers de la commission syndicale de Belgique* est consacré à l'œuvre de l'Organisation internationale du travail, dont il donne un intéressant résumé dû à la plume du camarade Mertens, secrétaire général de la commission syndicale belge. Ce travail est complété par la publication in extenso des textes de conventions et de recommandations adoptées par les conférences internationales depuis Washington en 1919.

Avant d'aborder l'œuvre même du B.I.T., le camarade Mertens expose quels furent les efforts accomplis par les protagonistes de la protection légale des travailleurs, d'où sortit, en 1919, le B.I.T.

Les vacances ouvrières.

La délimitation des frontières syndicales.

Le contrôle ouvrier.

Ces trois brochures forment les numéros 4, 5 et 6 des *Cahiers de la commission syndicale de Belgique*. Les premières sont écrites par le camarade Boudas, se-

crétaire adjoint de la commission syndicale belge. Les problèmes qu'elles traitent avec compétence, sont de nature à intéresser également les ouvriers au delà de la frontière de Belgique.

La troisième a pour auteur Louis de Brouckère, le théoricien du mouvement ouvrier belge, dont la réputation n'est plus à faire chez nous. La brochure avait servi d'introduction à la question du contrôle ouvrier, dont le congrès syndical de février 1924 devait s'occuper.

Nos jeunes filles et le choix d'une profession. Selon le vœu de nombreux éducateurs et éducatrices, la commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des arts et métiers a publié, avec la collaboration d'hommes d'expérience, des directions pour les parents et les autorités scolaires et tutélaires. Cet opuscule, intitulé *Nos jeunes filles et le choix d'une profession*, par Gertrude Krebs, maîtress d'école ménagère, l'auteur bien connu des « Conseils pour jeunes filles suisses », doit être envisagé comme particulièrement utile à notre époque où le choix d'une profession a la plus grande importance pour la vie économique de notre peuple. Il donne un court aperçu de toutes les professions qui conviennent pour le sexe féminin avec leurs exigences et leurs possibilités d'activité lucrative et tient compte notamment des conditions de notre pays. Cette brochure devrait donc être répandue partout et est surtout recommandée aux parents, aux membres de corps enseignant et aux commissions d'école.

Elle forme le 15^{me} cahier de la *Bibliothèque suisse des arts et métiers*, qui paraît chez Büchler & Cie, à Berne. Elle coûte 30 ct., et par quantités de 10 exemplaires 15 ct.



Le coût de la vie.

Dates	Index *					
	Office fédéral du travail			Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistiques	
	Fonctionnaires	Ouvriers			Bâle	Berne
qualifiés		non qualifiés				
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	—	—	254	—	—
1920 Juin .	—	—	—	239	205	—
1921 Juin .	210	209	207	210	188	—
1922 Juin .	157	155	154	157	168	166
1923 Juin .	166	165	163	161	148	169
1924 Janvier	170	169	167	170	160	174
1924 Février	169	168	166	172	159	174
1924 Mars .	169	168	166	170	163	174
1924 Avril .	167	166	165	169	163	172
1924 Mai . .	167	166	165	167	163	172
1924 Juin .	169	168	168	166	162	172
1924 Juillet .	169	169	168	168	163	172
1924 Août .	167	166	165	166	162	172
1924 Sept. .	167	166	164	167	156	172
1924 Octobre	170	169	167	169	157	174
1924 Nov. .	171	170	169	171	158	175
1924 Déc. .	170	170	168	172	157	174

* Alimentation et combustible.

* Alimentation et combustible.